



# PROTEX

N.V. - S.A.

Turnhoutsebaan 511 B-2110 Wijnegem  
Tel. 03/354 13 04 (4 l.) - Fax 03/354 13 16

## Material Safety Data sheet

### 1. Identification

Nom du produit : SUNSPRAY 7-E  
Nom chimique : 850 g/l d'huile minérale  
Usage : Huile pour l'agriculture  
Fournisseur : PROTEX NV/SA  
Neringstraat 15  
B-1840 Londerzeel  
Tel +32(0)3 354 13 04, Fax +32(0)3 354 13 16  
Numéro d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison : +32(0)70.245.245

### 2. Information sur les composants

#### Information sur les composants :

Nom commun	N°. CAS	Poids %	Numéro CE	Classification
Solvent refined light paraffinic distillate	64741-89-5	99....100	265-091-3	
Vetalkohol C12-14, geëthoxyleerd (<= 5 EO)	68439-50-9	0 ..... 0,86	500-213-3	Xi; N, 22-41-50

### 3. Identification des dangers

Effets néfastes pour la santé : dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.

### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation : En cas d'inhalation d'émanations, immédiatement mettre fin à l'exposition et se placer à l'air frais. Respirer les vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires.  
Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Ne pas donner de l'eau  
Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et nettoyer à fond la peau au savon ou au détergent et à l'eau. Nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon.  
Contact avec les yeux : Rincer à fond à l'eau courante pendant 15 minutes (également sous les paupières)

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie



Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse ou produits chimiques secs.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser : Pas utiliser jet d'eau.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/ préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits : La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz toxiques tels que les oxydes de carbone. Leur inhalation est très dangereuse.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil respiratoire agréé et autonome et un vêtement de protection

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Précautions pour la protection de l'environnement : Faire en sorte que le produit ne parvienne pas dans les eaux de surface.

Méthodes de nettoyage : Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser sable, argile active.

#### 7. Manipulation et stockage

Manipulation : Une aération suffisante doit garantir une exposition qui ne dépasse pas la valeur limite admissible.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.  
Conserver dans un emballage fermé, clos et loin de toute source de chaleur.  
Eviter les températures élevées et l'humidité.  
Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

#### 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle



# PROTEX

N.V. - S.A.

Turnhoutsebaan 511 B-2110 Wijnegem  
Tel. 03/354 13 04 (4 l.) - Fax 03/354 13 16

## Material Safety Data sheet

Valeurs limites d'exposition : Une aération suffisante doit être prévue pour que la concentration des émanations dans l'air reste sous la (les) valeur(s) limite(s) admissible(s)

### Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire : Pas applicable  
Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc  
Protection des yeux : Porter des lunettes de protection si un contact avec les yeux est possible.  
Protection de la peau : Un bleu, ou tout vêtement identique qui recouvre complètement le corps, des gants et des chaussures de travail.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

## 9. Propriétés physico-chimiques

Aspect : Liquide.  
Odeur : Odeur de pétrole  
pH : Pas applicable  
Point/intervalle d'ébullition : Pas applicable  
Point d'éclair : > 200°C (ASTM D93)  
Inflammabilité (solide, gaz) : Pas applicable  
Dangers s'explosion :

Propriétés comburantes : Pas applicable  
Pression de vapeur : Pas applicable  
Densité relative : Densité : environ 0.900  
Solubilité – hydrosolubilité : Vormt emulsie avec de l'eau  
Solubilité – liposolubilité (solvant -huile à préciser) : pas applicable  
Coefficient de partage (n-octanol/ Eau) : Pas applicable

#### Autres donnés

Miscibilité : Le produit se mélange avec des huiles similaires  
Conductivité : pas applicable  
Point/intervalle de fusion : Pas applicable  
Groupe de gaz : Pas applicable  
Température d'auto-inflammabilité : > 300°C  
Autres données : viscosité : 12 cSt à 40°C

## 10. Stabilité du produit et réactivité

Conditions à éviter : Eviter les flammes, sources d'ignition et sources chaudes.  
Matières à éviter : Eviter contact avec des oxidants fortes  
Produits de décomposition :



# PROTEX

N.V. - S.A.

Turnhoutsebaan 511 B-2110 Wijnegem  
Tel. 03/354 13 04 (4 l.) - Fax 03/354 13 16

## Material Safety Data sheet

dangereux : La combustion incomplète et la thermolyse peuvent produire des dégagements de gaz toxiques tels que des oxydes de carbones , suies

### 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : L'inhalation de la poussière ou de la fumée peut occasionner l'irritation des voies respiratoires.  
Toxicité acue/systématique basse  
Contact répété peut dégraisser la peau et à la fin causer dermatitits.  
Irritation possible

Toxicité chronique : Inconnu  
Inconnu

### 12. Informations écotoxicologiques

**Ecotoxicité** :

Organismes aquatiques , algué : IC50 (72h) : Inconnu  
Organismes aquatiques , Daphnie : EC50 (48h) : Inconnu  
Organismes aquatiques , Poisson : LC50 (96h) : Inconnu  
Flore et faune terrestres : Inconnu  
Organismes du sol : Inconnu  
Effets sur les installations de  
Traitement des eaux résiduaires :

**Mobilité**  
Répartition connue ou prévisible  
entre les différents compartiments  
de l'environnement : Mobilité basse dans le sol. Certains composants peuvent pénétrer dans le sol et contaminer l'eau souterraine.

Tension superficielle : Pas applicable  
Absorption/désorption : Pas applicable

**Persistance et dégradabilité** : pas facilement biodegradable

**Potentiel de bioaccumulation** : Les huiles de base sont probablement pas dangereux pour les organismes dans l'eau. Certaines additifs peuvent être dangereux pour l'environnement aquatique

**Effets nocifs divers :**  
Potentiel d'appauvrissement de la  
couche d'ozone : pas applicable  
Potentiel de formation d'ozone  
Photochimique : pas applicable  
Potentiel de réchauffement global : pas applicable

### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

La collecte de déchets doit se dérouler conformément aux lois nationales et/ou régionales concernant les déchets.



14. Information relatives au transport

Nom d'expédition propre :  
Numéro ONU : pas de classification  
IMDG  
Classe  
Autres informations utiles  
Polluant marin

ADR  
Classe :  
Autres informations utiles

RID  
Classe :  
Autres informations utiles

ICAO/IATA  
Classe :  
Autres informations utiles

15. Information réglementaire

Symbole(s) :  
:  
Phrase(s) R :  
Phrase(s) S :

16. Autres informations

Conseils relatifs à la formulation :

Restrictions d'emploi recommandées (c-à-d les recommandations facultatives du fournisseur) :

Autres informations (références écrites et/ou point de contact technique) :  
Texte complète des phrases R et S mentionnées dans paragraphe 2

R 22 : Nocif en cas d'ingestion  
R41 : Risque de lésions oculaires graves  
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

HISTORIQUE

Date d'impression : 13/02/2006  
Date d'édition : 17/05/2004  
Version : 1  
Édition : Protex NV



---

*Les informations présentées par la fiche de données de sécurité sont fournis sur la base des meilleurs renseignements disponibles à la date de publication. Elles sont destinées à servir de guide pour l'utilisation, la manipulation, l'élimination, le stockage et le transport sans risques; elles ne peuvent servir de garantie ou de spécifications. Elles n'ont trait qu'aux produits spécifiés. Elles peuvent ne pas être applicables en cas de combinaisons avec des matériaux ou substances et dans des procédés autres que ceux expressément décrits ici.*